



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'OMC DANS LE DOMAINE
SPS EN 2015: INFORMATIONS GÉNÉRALES, PROCESSUS
DE SÉLECTION ET FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Révision

1. Le Secrétariat de l'OMC prévoit d'organiser en 2015 plusieurs activités d'assistance technique consacrées à l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). Ces activités comprennent: le cours d'apprentissage en ligne, des séminaires nationaux, un atelier thématique à Genève, des ateliers régionaux et un cours avancé.² Elles portent principalement sur les dispositions de l'Accord SPS, les questions de mise en œuvre et les dernières discussions qui ont lieu au Comité SPS.³ L'objectif global des activités d'assistance technique dans le domaine SPS est d'améliorer les connaissances et les compétences des fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement Membres de l'OMC et observateurs, afin qu'ils puissent mieux comprendre et mettre en œuvre l'Accord SPS, tirer parti de ses dispositions et renforcer leur capacité de prendre part aux travaux du Comité SPS (pour de plus amples renseignements sur les activités d'assistance technique liées à l'Accord SPS, veuillez consulter le site Web de l'OMC à l'adresse suivante: <http://www.wto.org/sps/at>).

2. Le présent document donne des renseignements détaillés sur les activités d'assistance technique de l'OMC prévues pour 2015 dans le domaine SPS, y compris les dates, les lieux, les critères d'admission et de sélection des participants, les instructions concernant la présentation des candidatures, les délais et les conditions préalables le cas échéant.

3. Le présent document est organisé suivant les différents types d'activités d'assistance technique menées par l'OMC dans le domaine SPS:

- cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS;
- séminaires SPS nationaux;
- atelier thématique sur l'Accord SPS;
- ateliers régionaux sur l'Accord SPS;
- autres ateliers sur l'Accord SPS;
- cours SPS avancé, y compris session de suivi.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

² Outre ces activités d'assistance technique spécifiques au domaine SPS, l'OMC propose des cours de formation dans le cadre desquels l'Accord SPS est étudié, comme les cours d'introduction et les cours de niveau intermédiaire destinés aux pays les moins avancés (PMA), les cours régionaux de politique commerciale et les cours avancés de politique commerciale.

³ Trois réunions du Comité SPS sont prévues en 2015: 26-27 mars, 15-16 juillet et 15-16 octobre. Des réunions informelles du Comité et d'autres ateliers relatifs aux mesures SPS seront éventuellement organisés durant les semaines de réunions du Comité. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

4. Un tableau chronologique indiquant les dates et les étapes du processus de candidature pour toutes les activités d'assistance technique dans le domaine SPS en 2015 figure à l'annexe I.

5. La structure, le contenu, le public visé, les conditions préalables, les exercices et le matériel pour ces activités spécifiques seront conformes à la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC.⁴ Par conséquent, chacune des activités correspond à un échelon allant du "niveau 1" (le moins avancé, cours d'introduction) au "niveau 3" (le plus avancé, formation approfondie). Ce classement aidera, entre autres choses, les candidats à connaître le niveau prévu de l'activité avant de présenter leur demande et permettra au Secrétariat de déterminer plus facilement si le profil et l'expérience d'un candidat correspondent au niveau de l'activité lorsqu'il sélectionnera les candidatures. Au bout du compte, cela contribuera à faire en sorte que les participants à une activité particulière soient en mesure de suivre les discussions et d'y contribuer de la manière la plus efficace et qu'ils aient un niveau harmonisé de compréhension de l'Accord SPS. On trouvera à l'annexe II des renseignements complémentaires sur la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC, ainsi qu'un tableau indiquant le niveau de chacune des activités d'assistance technique dans le domaine SPS.

1 COURS D'APPRENTISSAGE EN LIGNE SUR L'ACCORD SPS

Niveau de cette activité: 1 3

6. L'OMC propose un cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ("Cours SPS en ligne"), afin de permettre aux fonctionnaires gouvernementaux du monde entier de se familiariser, grâce à un outil interactif, avec les dispositions de base et les principes de l'Accord SPS, les travaux du Comité SPS et les différends dans le domaine SPS portés devant le mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Durant tout le cours, chaque participant bénéficie de l'aide d'un tuteur membre du personnel du Secrétariat de l'OMC, qui est chargé d'apporter des éclaircissements et de répondre à toutes les questions dans le domaine SPS. Bien qu'une brève introduction à l'Accord SPS figure dans le cours d'apprentissage en ligne "Introduction à l'OMC", ce cours en ligne sur l'Accord SPS est le principal cours d'introduction consacré spécifiquement à l'Accord.

7. Le cours existe dans les trois langues officielles de l'OMC (anglais, espagnol et français) et il est divisé en huit modules qui doivent être achevés dans un délai de trois mois. À la fin de chaque module, il est demandé aux participants de passer un bref test en ligne. Ces tests doivent être effectués pour que le cours puisse être achevé avec succès.

8. Il est nécessaire d'avoir achevé le cours SPS en ligne pour pouvoir participer à plusieurs autres activités d'assistance technique dans le domaine SPS, telles que les ateliers régionaux et le cours avancé. Toutefois, le fait d'avoir achevé ce cours **ne garantit pas** au candidat qu'il sera sélectionné pour d'autres activités de formation dans le domaine SPS. Les fonctionnaires gouvernementaux qui ont déjà suivi le cours SPS en ligne, dans l'une quelconque des langues disponibles, ne sont pas tenus de le refaire.

9. L'OMC propose le cours SPS en ligne tout au long de l'année.

10. Bien que le matériel d'apprentissage en ligne de l'OMC soit librement accessible sur le site Web de la formation en ligne de l'Organisation, les participants doivent s'inscrire et remplir un formulaire de nomination pour suivre un cours contrôlé par un formateur, accéder aux examens de fin de module et obtenir un certificat de l'OMC.

11. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs qui souhaitent s'inscrire au cours SPS en ligne doivent aller sur le site Web de la formation en ligne de l'OMC (<http://ecampus.wto.org/>) puis remplir et présenter deux formulaires:

- a. **le formulaire d'inscription en ligne**, disponible à l'adresse <http://ecampus.wto.org/> sous "Cours en ligne", doit être rempli en ligne et le système générera un numéro d'inscription à utiliser pour le "formulaire de nomination";

⁴ L'objectif principal de la stratégie d'apprentissage progressif est de relever les niveaux de formation et de rendre les participants autonomes, afin de renforcer et de maintenir la capacité humaine et institutionnelle durable des pays bénéficiaires à participer de la manière la plus efficace possible au système commercial multilatéral fondé sur des règles.

- b. **le formulaire de nomination**, grâce auquel la participation de chaque candidat doit être confirmée par les autorités gouvernementales responsables. Le formulaire de nomination est également disponible à l'adresse <http://ecampus.wto.org/> sous "Cours en ligne". Une fois rempli, il doit être envoyé soit par courrier électronique (document numérisé) à l'adresse elarning.registration@wto.org, soit par fax au +41 22 739 5191.

12. Des précisions et des instructions sur la procédure d'inscription au cours SPS en ligne sont données sur le site Web <http://ecampus.wto.org/>.

2 SÉMINAIRES SPS NATIONAUX

Niveau de cette activité: 1 3

13. Les pays en développement Membres de l'OMC et observateurs peuvent demander des séminaires nationaux afin de répondre à des besoins spécifiques de formation concernant l'Accord SPS et sa mise en œuvre. Le programme de ces séminaires est élaboré par le pays bénéficiaire en consultation avec le Secrétariat de l'OMC. Il est possible de traiter l'Accord SPS et l'Accord OTC, ou l'Accord SPS et l'Accord sur l'agriculture, au cours d'un même séminaire.

14. Le niveau des séminaires SPS nationaux peut être inférieur (plus introductif) ou supérieur (approfondi, formation avancée), selon les besoins de formation exprimés par le Membre et le niveau de connaissances et d'expérience des participants. Il est également possible d'organiser deux activités nationales successives pour des participants différents; la première au niveau d'introduction et la seconde au niveau avancé, par exemple. Le Secrétariat s'efforcera d'adapter la structure et le contenu de ces séminaires à chaque demande et sur la base de consultations avec le Membre bénéficiaire durant la phase de préparation du séminaire.

15. Pour demander un séminaire national sur l'Accord SPS, les Membres et observateurs doivent remplir et présenter un formulaire de demande nationale d'assistance technique⁵, disponible en ligne à l'adresse suivante: "<https://adobeformscentral.com/?f=xdwzKQdS1rW-ACYrvWhqtAhttps://adobeformscentral.com/?f=xdwzKQdS1rW-ACYrvWhqtA>". La demande formelle doit être adressée, avec une lettre d'accompagnement officielle, au Directeur de l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT), soit en ligne à l'adresse "<https://adobeformscentral.com/?f=xdwzKQdS1rW-ACYrvWhqtAhttps://adobeformscentral.com/?f=xdwzKQdS1rW-ACYrvWhqtA>", soit par fax au +41 22 739 5764.

16. En raison du nombre croissant de demandes de séminaires SPS nationaux reçues au cours des dernières années, le Secrétariat invite les Membres et observateurs à présenter leur demande dès que possible (de préférence au premier semestre de l'année), pour permettre une coordination et une préparation appropriées de ces activités.⁶

3 ATELIER THÉMATIQUE SUR L'ACCORD SPS

Niveau de cette activité: 1 3

17. Le Secrétariat organisera un atelier spécial sur les dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence. Cet atelier aura lieu à Genève (Suisse) le lundi 12 octobre et le mardi 13 octobre 2015. Les réunions informelles et ordinaires du Comité SPS se tiendront les 14-16 octobre 2015.

18. Le but de l'atelier est de réunir des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre des obligations énoncées dans l'Accord SPS en matière de transparence, en particulier les points d'information SPS et les autorités nationales responsables des notifications SPS, pour un échange de données d'expérience et une formation pratique:

⁵ Des renseignements plus détaillés sur le nouveau formulaire de demande nationale figurent dans le document JOB/TC/5.

⁶ Même si tous les efforts sont faits pour répondre aux demandes des Membres et observateurs, le Secrétariat ne peut garantir qu'il disposera des ressources nécessaires pour organiser tous les séminaires nationaux demandés au cours de l'année.

- a. les délégués au Comité SPS auront la possibilité de faire part de leur expérience concernant la mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence, en particulier à la lumière des réponses au questionnaire sur la transparence distribué en février 2015; et
- b. les délégués auront la possibilité de participer à des séances techniques pour une formation pratique à l'utilisation du Système de présentation pour des notifications SPS en ligne (SPS NSS) et du Système de gestion des renseignements SPS (SPS IMS).⁷

19. L'atelier est ouvert à tous les délégués des Membres de l'OMC et des observateurs qui assisteront à la réunion du Comité SPS d'octobre 2015.

20. Avec l'aide financière du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD), l'OMC parrainera la participation d'une cinquantaine de fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement Membres et observateurs. Le Secrétariat sélectionnera les participants à parrainer à partir des candidatures envoyées par des fonctionnaires en poste dans les capitales qui exercent des responsabilités directes dans le domaine de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence, et en particulier des points d'information nationaux SPS et des autorités nationales responsables des notifications SPS. Des exceptions sont prévues pour les candidats des Membres de l'OMC qui n'ont pas encore désigné leur point d'information SPS et/ou leur autorité nationale responsable des notifications, ainsi que pour les candidats de pays ayant le statut d'observateur auprès de l'OMC, s'ils peuvent justifier qu'ils exercent ou exerceront des responsabilités en matière de notifications SPS dans leur pays.

21. La préférence sera donnée aux candidatures émanant des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement Membres et observateurs qui n'ont pas bénéficié récemment d'un parrainage pour participer à un atelier sur la transparence dans l'Accord SPS. **Un seul** participant de chaque pays sera sélectionné.

22. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs qui remplissent les critères susmentionnés et qui souhaitent participer à l'atelier thématique doivent consulter les instructions données à l'annexe III, puis remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne, accessible à l'adresse suivante: "<https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2015-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/>".

23. Le Secrétariat de l'OMC prendra en charge pour les participants retenus un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant), ainsi que l'hébergement, et leur versera, le premier jour de l'atelier, une indemnité journalière de subsistance pour la durée de l'atelier et des réunions du Comité SPS (du 12 au 16 octobre 2015) et une indemnité pour leurs faux frais au départ et à l'arrivée. Les autres arrangements administratifs seront communiqués directement aux participants avant l'atelier.

4 ATELIERS RÉGIONAUX SUR L'ACCORD SPS

Niveau de cette activité: 1 3

4.1 Présentation générale

24. Le Secrétariat de l'OMC organise des ateliers régionaux sur l'Accord SPS, afin de permettre aux participants de bien connaître l'Accord, sa mise en œuvre et ses incidences possibles aux niveaux régional et national. Ces ateliers sont généralement financés par le Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD).

25. Les ateliers régionaux offrent aussi aux fonctionnaires gouvernementaux de différents pays en développement qui travaillent dans le domaine SPS l'occasion d'établir des contacts avec leurs homologues des autres pays en développement de la région, facilitant ainsi les échanges d'informations et le partage des meilleures pratiques concernant la mise en œuvre de l'Accord SPS.

⁷ <http://spsims.wto.org/>

26. Des représentants du Codex, de la CIPV et de l'OIE participent activement à ces ateliers régionaux en tant qu'experts, apportant leurs connaissances et leur expérience dans leurs domaines de compétence. L'OMC peut également inviter les organisations régionales compétentes, les institutions et organisations internationales et régionales de développement et d'autres organisations d'assistance technique ainsi que des donateurs bilatéraux qui interviennent dans le domaine SPS à informer les participants de leurs dernières activités.

4.2 Ateliers régionaux sur l'Accord SPS en 2015

27. Trois ateliers régionaux sur l'Accord SPS seront organisés en 2015:

- un atelier régional SPS pour les Caraïbes (organisé conjointement avec la Communauté des Caraïbes – CARICOM);
- un atelier régional SPS et OTC pour l'Asie (organisé conjointement avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique); et
- un atelier régional SPS pour les pays arabes (organisé conjointement avec le Centre d'économie et de finance du FMI pour le Moyen-Orient).

28. Des renseignements et des instructions spécifiques pour chacune de ces trois activités figurent dans l'annexe IV.

4.3 Processus de sélection

29. Le Secrétariat de l'OMC procédera à une sélection afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles en s'assurant que seuls les candidats ayant les qualifications et les aptitudes requises participent aux ateliers régionaux. Il examinera les candidatures présentées par tous les Membres et observateurs admissibles, sous réserve qu'elles aient été reçues dans les délais prescrits et que le candidat remplisse les conditions préalables. Il veillera à ménager un équilibre général en ce qui concerne les spécialisations, les pays d'origine et le sexe des participants.

30. Le Secrétariat sélectionnera au maximum 30 participants pour chaque atelier régional. Ces ateliers s'adressent aux fonctionnaires gouvernementaux⁸:

- a. qui exercent des responsabilités directes dans le domaine SPS, c'est-à-dire au sein de l'autorité responsable des notifications ou du point d'information SPS, du point de contact pour le Codex, la CIPV ou l'OIE, ou d'un ministère compétent chargé de coordonner les questions SPS et le commerce international; et
- b. qui peuvent justifier d'un niveau intermédiaire de compréhension des principes et de la structure de l'OMC, ainsi que des principes et dispositions de l'Accord SPS.

31. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et observateurs qui souhaitent participer aux ateliers régionaux doivent consulter les instructions données à l'annexe IV, puis remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne, accessible à l'adresse suivante: "<https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2015-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/>".

32. Le Secrétariat fera savoir aux points de contact des Membres et des observateurs auprès de l'OMC (par exemple la mission à Genève) quels candidats de leur gouvernement il envisage de sélectionner avant de prendre une décision finale.

33. L'OMC fournira aux participants sélectionnés un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant), l'hébergement en pension complète à l'hôtel où l'activité sera organisée (chambre, petit-déjeuner, déjeuner, dîner et transfert aéroport-hôtel-aéroport). L'OMC versera en outre aux participants confirmés un forfait de

⁸ En ce qui concerne l'atelier SPS et OTC pour l'Asie, les fonctionnaires gouvernementaux qui exercent des responsabilités directes dans le domaine OTC et qui peuvent justifier de connaissances d'un niveau intermédiaire sur les principes et dispositions de l'Accord OTC pourront aussi se porter candidats.

100 francs suisses pour leurs faux frais. De plus, lorsque des escales sont mentionnées sur le billet d'avion fourni par l'OMC, le participant recevra la somme de 300 francs suisses par escale. Cette (Ces) somme(s) sera (seront) versée(s) dans les deux semaines suivant la fin de l'activité, via Western Union ou par transfert bancaire et une fois que le participant sera rentré dans son pays. Les autres arrangements administratifs seront communiqués directement aux participants avant chaque activité.

4.4 Conditions de participation

34. La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours SPS en ligne de l'OMC au moment où ils présenteront leur candidature.⁹ Tous les participants seront censés avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS avant le début de l'atelier.¹⁰ Voir la section 1 concernant l'inscription au cours d'apprentissage en ligne.

5 AUTRES ATELIERS SUR L'ACCORD SPS

35. À la demande de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'OMC organisera, en mai 2015, un atelier conjoint sur les Accords SPS et OTC à l'intention des membres de l'IGAD. Cette activité aura lieu au Kenya. De plus amples renseignements concernant le processus de sélection des participants sont disponibles auprès du Secrétariat de l'IGAD (icpald@igad.int).

36. De plus, le Secrétariat de l'OMC participera à d'autres activités d'assistance technique dans le domaine SPS à la demande d'autres organisations, lorsque cela sera possible.

6 COURS SPS AVANCÉ ET SESSION DE SUIVI

Niveau de cette activité: 1 3

6.1 Présentation générale

37. Le cours SPS avancé de 2015 aura lieu du **5 au 23 octobre 2015** à Genève (Suisse), en **anglais**. Il s'agit d'une activité de formation approfondie et pratique sur l'Accord SPS, destinée à encourager l'engagement actif des participants et leur leadership en ce qui concerne les questions SPS, de l'examen des problèmes nationaux de mise en œuvre à l'identification des difficultés d'accès aux marchés liées aux mesures SPS, en passant par l'élaboration de stratégies pour surmonter ces difficultés. Le cours a également pour objectif d'aider les fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement à optimiser leur participation aux travaux du Comité SPS.

38. Le cours comprend plusieurs séances et exercices pratiques portant sur la mise en œuvre de l'Accord SPS. Les séances de la première semaine seront destinées à approfondir la compréhension de l'Accord. La deuxième semaine, les participants suivront l'atelier thématique et assisteront aux réunions du Comité SPS, afin d'apprendre comment le Comité travaille concrètement, de manière à se familiariser avec ses règles et procédures et à participer à ses discussions. La troisième semaine, les participants compareront leurs expériences et approfondiront leurs connaissances sur la manière d'améliorer la mise en œuvre de certaines dispositions de l'Accord SPS, y compris l'application de notions et de principes tels que l'analyse des risques, l'harmonisation, l'équivalence, la régionalisation et la transparence. Le règlement des différends, l'assistance technique et la coopération ainsi que le traitement spécial et différencié seront également abordés. Le cours est complété par des séances d'information avec des délégués SPS. Des personnes ayant suivi l'un des cours précédents et assistant aux réunions du Comité SPS feront part de leurs expériences aux participants concernant l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres plans d'action. Plusieurs experts extérieurs, appartenant notamment au Codex, à la CIPV et à l'OIE, participeront à certaines parties du cours.

⁹ En ce qui concerne l'atelier SPS et OTC pour l'Asie, la préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours SPS en ligne de l'OMC et/ou le cours OTC en ligne de l'OMC. Tous les participants seront censés avoir achevé l'un ou l'autre de ces cours avant le début de l'atelier.

¹⁰ Voir la note de bas de page 9.

39. Il sera demandé à chaque participant d'élaborer un plan d'action avec l'aide des formateurs. Ce plan devrait porter sur une ou deux des difficultés spécifiques de mise en œuvre et/ou d'accès aux marchés rencontrées dans leur pays. Durant le cours, les participants rencontreront régulièrement leurs formateurs en vue d'examiner et d'élaborer leurs plans d'action. Une fois rentrés dans leurs pays, ils devront mettre en œuvre leurs plans d'action et présenter des rapports de situation périodiques.

40. Une session de suivi sera organisée en juin/juillet 2016, au cours de laquelle les participants au cours avancé rendront compte de la mise en œuvre de leurs plans d'action.

41. Lorsqu'ils présenteront leur candidature, les candidats seront invités à soumettre des idées préliminaires pour l'élaboration d'un plan d'action qu'ils développeront pendant le cours.

6.2 Processus de sélection

42. Le Secrétariat sélectionnera au maximum 25 participants pour le cours avancé. Ce cours s'adresse à des fonctionnaires gouvernementaux, notamment ceux:

- a. qui exercent des responsabilités directes dans le domaine SPS, par exemple des spécialistes de la sécurité sanitaire des aliments, de la santé animale et de la protection des végétaux, ou des fonctionnaires d'un ministère compétent chargé de coordonner les questions relatives au domaine SPS et au commerce international;
- b. qui peuvent justifier d'un niveau avancé de compréhension des dispositions et de la structure de l'OMC, ainsi que des principes et dispositions de l'Accord SPS et qui sont disposés à faire preuve d'initiative et de leadership; et
- c. qui maîtrisent l'anglais à l'oral comme à l'écrit.

43. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et observateurs qui souhaitent participer au cours avancé doivent consulter les instructions données à l'annexe V, puis remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne, accessible à l'adresse suivante: "<https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2015-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/>".

44. Le Secrétariat fera savoir aux Membres et aux observateurs auprès de l'OMC (par exemple la mission à Genève) quels candidats de leur gouvernement il envisage de sélectionner avant de prendre une décision finale.

45. Il prendra en charge pour les participants sélectionnés un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant), ainsi que l'hébergement, et leur versera, au cours de l'activité, une indemnité journalière de subsistance pour la durée du cours et une indemnité pour leurs faux frais au départ et à l'arrivée, selon le barème applicable à l'OMC. Les autres arrangements administratifs seront communiqués directement aux participants avant le cours.

6.3 Conditions de participation

46. La participation au cours avancé est soumise à deux conditions:

- a. Tous les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours SPS en ligne de l'OMC au moment de leur candidature. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé ce cours avec succès ne seront pas prises en considération. Voir la section 1 concernant l'inscription au cours d'apprentissage en ligne.
- b. Avant le début du cours, les candidats sélectionnés recevront un questionnaire destiné à évaluer le niveau de mise en œuvre de l'Accord SPS dans leur pays. Il est obligatoire de répondre à ce questionnaire pour participer au cours.

ANNEXE I

ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS EN 2015 – TABLEAU CHRONOLOGIQUE

| Activité | Conditions requises | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | |
|--|--|---|---------|------|-------|-----|------|--------------------------|--------------------------|--|---------|--|--|--|
| | | <i>Cours disponibles tout au long de l'année</i> → | | | | | | | | | | | | |
| Cours SPS en ligne (en anglais, français et espagnol) | Certification de l'OMC réservée aux fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs inscrits | | | | | | | | | | | | | |
| Atelier régional sur l'Accord SPS pour les Caraïbes | Cours SPS en ligne* | <i>Candidatures acceptées jusqu'au 5 juin</i> → | | | | | | | Résultat de la sélection | | | | Atelier en novembre (à confirmer) | |
| Atelier régional sur les Accords SPS et OTC pour l'Asie | Cours SPS en ligne et/ou cours OTC en ligne* | <i>Candidatures acceptées jusqu'au 5 juin</i> → | | | | | | | Résultat de la sélection | | | | Atelier durant la semaine du 9 novembre | |
| Atelier régional sur l'Accord SPS pour les pays arabes | Cours SPS en ligne* | <i>Candidatures acceptées jusqu'au 5 juin</i> → | | | | | | | Résultat de la sélection | | | | Atelier du 30 novembre au 3 décembre | |
| Cours SPS avancé 2015 (en anglais) | Cours SPS en ligne Remplir et communiquer un questionnaire le cours | <i>Candidatures acceptées jusqu'au 5 juin</i> → | | | | | | Résultat de la sélection | | Communication de la réponse au questionnaire | | Cours 5-23 octobre | | |
| Atelier sur la transparence | Réservé aux fonctionnaires gouvernementaux responsables de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence, en particulier des points d'information nationaux SPS et des autorités nationales responsables des notifications SPS | <i>Candidatures acceptées jusqu'au 5 juin</i> → | | | | | | Résultat de la sélection | | | | Atelier et réunions du Comité SPS 12-16 octobre | | |

° Bien qu'ils soient disponibles tout au long de l'année, les cours d'apprentissage en ligne doivent être achevés dans les trois mois suivant le début du cours.

* La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC pertinent au moment de leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne avant le début de l'atelier. Des renseignements complémentaires sont donnés dans la section 1 du présent document.

ANNEXE II

STRATÉGIE D'APPRENTISSAGE PROGRESSIF¹ ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

1. Afin d'assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des activités de l'OMC en matière de renforcement des capacités, l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) a élaboré une stratégie progressive destinée à relever les niveaux de formation et à rendre les participants autonomes, en vue de renforcer et de maintenir la capacité humaine et institutionnelle durable des pays bénéficiaires à participer de la manière la plus efficace possible au système commercial multilatéral fondé sur des règles.

2. À cet égard, deux grandes catégories de participants ont été identifiées:

- a. les "**généralistes**": ce sont des fonctionnaires gouvernementaux qui auront besoin d'une connaissance générale de l'OMC pour s'acquitter de leurs tâches, comme les fonctionnaires en poste dans les capitales qui s'occupent des questions relatives à l'OMC ou les délégués en poste dans les missions à Genève qui sont d'une manière générale chargés des affaires de l'OMC;
- b. les "**spécialistes**": ce sont des fonctionnaires gouvernementaux qui auront besoin d'une connaissance approfondie d'un domaine spécifique, comme ceux qui travaillent sur une question spécifique au sein d'un ministère particulier dans leur capitale (par exemple ceux qui s'occupent des questions SPS).

3. Conformément à cette stratégie, chacune des activités d'assistance technique dans le domaine SPS a été catégorisée sur une échelle de trois niveaux de formation allant du "niveau 1" (le moins avancé, cours d'introduction) au "niveau 3" (le plus avancé, formation approfondie).

| Stratégie d'apprentissage progressif | |
|---|--|
| Niveau | Activité d'assistance technique dans le domaine SPS |
| 1 et 2 | Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ² |
| 2 | Séminaires SPS nationaux ³ |
| 2 et 3 | Atelier thématique sur l'Accord SPS à Genève |
| 2 et 3 | Ateliers régionaux sur l'Accord SPS ⁴ |
| 3 | Cours SPS avancé à Genève |

¹ Des renseignements supplémentaires sur la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC figurent dans le document JOB/TC/7.

² Bien qu'une introduction à l'Accord SPS soit donnée dans le cours d'apprentissage en ligne "Introduction à l'OMC" de niveau 1, ce cours en ligne au sujet de l'Accord SPS est le cours de formation le plus introductif consacré spécifiquement à l'Accord.

³ Le niveau des séminaires SPS nationaux peut être inférieur (plus introductif) ou supérieur (approfondi, formation avancée), selon les besoins de formation exprimés par le Membre et le niveau de connaissances et d'expérience des participants. Le Secrétariat s'efforcera d'adapter la structure et le contenu de ces séminaires à chaque demande et sur la base de consultations avec le Membre bénéficiaire durant la phase de préparation du séminaire.

⁴ La formation dispensée durant les ateliers régionaux sera généralement plus avancée que celle donnée lors des séminaires nationaux, car elle portera aussi sur les difficultés rencontrées au niveau régional et sur les questions de coordination. Pour déterminer le niveau de chaque atelier régional, le Secrétariat tiendra compte du niveau de mise en œuvre de l'accord SPS dans les pays participants (par exemple en examinant la participation aux travaux du Comité SPS, le nombre de notifications, etc.) ainsi que du niveau général des candidats retenus.

ANNEXE III

ATELIER THÉMATIQUE SUR L'ACCORD SPS EN 2015

| | |
|--|--|
| Titre de l'activité | Atelier sur la transparence |
| Date | Du 12 au 16 octobre 2015¹ |
| Lieu | Genève, Suisse |
| Membres de l'OMC et observateurs admissibles | Pays les moins avancés et pays en développement Membres de l'OMC et observateurs |
| Conditions requises pour obtenir un financement | <p>Candidature réservée aux fonctionnaires gouvernementaux responsables de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence, en particulier les points d'information nationaux SPS et les autorités nationales responsables des notifications SPS.</p> <p>Des exceptions sont prévues pour les candidats des Membres de l'OMC et les observateurs qui n'ont pas encore désigné leur point d'information SPS ou leur autorité nationale responsable des notifications SPS, s'ils peuvent justifier qu'ils exerceront des responsabilités directes dans le domaine SPS.</p> <p>La préférence sera donnée aux candidatures émanant des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement Membres et observateurs qui n'ont pas bénéficié récemment d'un parrainage pour participer à un atelier sur la transparence dans l'Accord SPS. Un seul participant de chaque pays sera sélectionné.</p> <p>Maîtrise de l'anglais, du français ou de l'espagnol.</p> |
| Candidature | <p>Les candidats doivent remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne disponible à l'adresse suivante:</p> <p>"https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2015-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/".</p> <p>Les candidats sont priés de remplir et d'envoyer le formulaire de candidature avant le 5 juin 2015.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p> |
| Résultat de la sélection | <p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés courant juillet 2015.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p> |

¹ Les dates tiennent compte des réunions informelles et ordinaires du Comité SPS auxquelles assisteront les participants.

ANNEXE IV**ATELIERS RÉGIONAUX SUR L'ACCORD SPS EN 2015**

| | |
|---|--|
| Titre de l'activité | Atelier régional sur l'Accord SPS pour les Caraïbes (organisé conjointement avec la Communauté des Caraïbes – CARICOM) |
| Date | Novembre 2015 |
| Lieu | À confirmer |
| Membres de l'OMC et observateurs admissibles | Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago. |
| Conditions requises | La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours SPS en ligne de l'OMC au moment de leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé ce cours avant le début de l'atelier. Le cours d'apprentissage en ligne est accessible sur: https://ecampus.wto.org/ . Maîtrise de l'anglais. |
| Candidature | Les candidats doivent remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne, disponible à l'adresse suivante: " https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2015-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/ ". Les candidats sont priés de remplir et d'envoyer le formulaire de candidature avant le 5 juin 2015 . Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération. |
| Résultat de la sélection | Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés courant août 2015. Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés. Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration. |

| | |
|---|--|
| Titre de l'activité | Atelier régional SPS et OTC pour l'Asie (organisé conjointement avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique – CESAP) |
| Date | Semaine du 9 novembre 2015 |
| Lieu | Bangkok, Thaïlande |
| Membres de l'OMC et observateurs admissibles | Bangladesh; Bhoutan; Brunéi Darussalam; Cambodge; Chine; Corée, République de; Hong Kong, Chine; Inde; Indonésie; Macao, Chine; Malaisie; Maldives; Mongolie; Myanmar; Népal; Pakistan; Philippines; République démocratique populaire lao; Singapour; Sri Lanka; Taipei chinois; Thaïlande; Viet Nam. |
| Conditions requises | La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours SPS en ligne de l'OMC et/ou le cours OTC en ligne de l'OMC au moment de leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé l'un ou l'autre de ces cours avant le début de l'atelier. Le cours d'apprentissage en ligne est accessible sur: http://ecampus.wto.org/ . Maîtrise de l'anglais. |
| Candidature | Les candidats doivent remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne, disponible à l'adresse suivante: " https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2015-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/ ". Les candidats sont priés de remplir et d'envoyer le formulaire de candidature avant le <u>5 juin 2015</u> . Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération. |
| Résultat de la sélection | Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés courant août 2015. Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés. Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration. |

| | |
|---|--|
| Titre de l'activité | Atelier régional sur l'Accord SPS pour les pays arabes (organisé conjointement avec le Centre d'économie et de finance du FMI pour le Moyen-Orient) |
| Date | 30 novembre–3 décembre 2015 |
| Lieu | Koweït, État du Koweït |
| Membres de l'OMC et observateurs admissibles | Algérie, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Royaume d'Arabie saoudite, Royaume de Bahreïn, Soudan, Tunisie, Yémen. |
| Conditions requises | La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours SPS en ligne de l'OMC au moment de leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé ce cours avant le début de l'atelier. Le cours d'apprentissage en ligne est accessible sur: http://ecampus.wto.org/ . Maîtrise de l'anglais. |
| Candidature | Les candidats doivent remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne, disponible à l'adresse suivante: " https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2015-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/ ". Les candidats sont priés de remplir et d'envoyer le formulaire de candidature avant le 5 juin 2015 . Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération. |
| Résultat de la sélection | Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés courant août 2015. Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés. Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration. |

ANNEXE V**COURS SPS AVANCÉ EN 2015**

| | |
|---|---|
| Titre de l'activité | Cours SPS avancé en 2015 (en anglais) |
| Date | Du 5 au 23 octobre 2015 |
| Lieu | Genève, Suisse |
| Membres de l'OMC et observateurs admissibles | Pays les moins avancés et pays en développement Membres de l'OMC et observateurs |
| Conditions requises | <p>Avoir suivi avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS.</p> <p>Les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours SPS en ligne de l'OMC au moment de leur candidature. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès ce cours ne seront pas prises en considération. Le cours d'apprentissage en ligne est accessible sur: http://ecampus.wto.org/.</p> <p>Il est obligatoire de répondre au questionnaire et de le remettre pour pouvoir participer au cours.</p> <p>Il pourra être demandé aux candidats présélectionnés de présenter une lettre de motivation.</p> <p>Maîtrise orale et écrite de l'anglais.</p> |
| Candidature | <p>Les candidats doivent remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne, disponible à l'adresse suivante:</p> <p>"https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2015-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/".</p> <p>Lorsqu'ils présenteront leur candidature, les candidats seront invités à soumettre des idées préliminaires pour l'élaboration d'un plan d'action qu'ils développeront pendant le cours afin de répondre aux problèmes de mise en œuvre et/ou d'accès aux marchés qu'ils auront identifiés dans leur pays.</p> <p>Les candidats sont priés de remplir et d'envoyer le formulaire de candidature avant le 5 juin 2015.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p> |
| Résultat de la sélection | <p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés courant juillet 2015.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p> |